

ETAT DES RISQUES NATURELS MINIERES ET TECHNOLOGIQUES

39 RUE LEDRU ROLLIN 62110 HENIN BEAUMONT



SYNTHÈSE DE L'EXPOSITION DE LA COMMUNE AUX RISQUES

Radon : NIVEAU 2

16 BASIAS, 2 BASOL, 0 ICPE

SEISME : NIVEAU 2

RISQUES NATURELS ⁽¹⁾

Mouvement de terrain
Séisme

RISQUES MINIERES ⁽¹⁾

Effondrements localisés
Tassements
Glissements ou mouvements de pente
Emissions en surface de gaz de mine

RISQUES TECHNOLOGIQUES ⁽¹⁾

Risque industriel
Transport de marchandises dangereuses

(1) Ces risques concernent la COMMUNE, reportez-vous aux conclusions pour connaître les risques concernant le bien.

(2) BASOL = Base de données de pollution des SOLS, (3) BASIAS = Base de données des Sites Industriels et Activités de Services

(4) ICPE = Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

Risques	Etat	Libellé	Date
Inondation (Par remontées de nappes naturelles)	Préscrit	PPR - Hénin-Beaumont	30/10/2001
Inondation (Par ruissellement et coulée de boue)	Préscrit	PPR - Hénin-Beaumont	30/10/2001
Emissions en surface de gaz de mine (Emissions en surface de gaz de mine)	Préscrit	PPRm du LENSIS	10/06/2015
Mouvements de terrains miniers (Glissements ou mouvements de pente)	Préscrit	PPRm du LENSIS	10/06/2015
Mouvements de terrains miniers (Tassements)	Préscrit	PPRm du LENSIS	10/06/2015
Mouvements de terrains miniers (Effondrements localisés)	Préscrit	PPRm du LENSIS	10/06/2015

CONCLUSIONS

Le bien est concerné par les PPR suivants:

- Inondation mais la cartographie indique que le bien ne se trouve pas dans une zone inondable
- Emissions en surface de gaz de mine
- Mouvements de terrains miniers

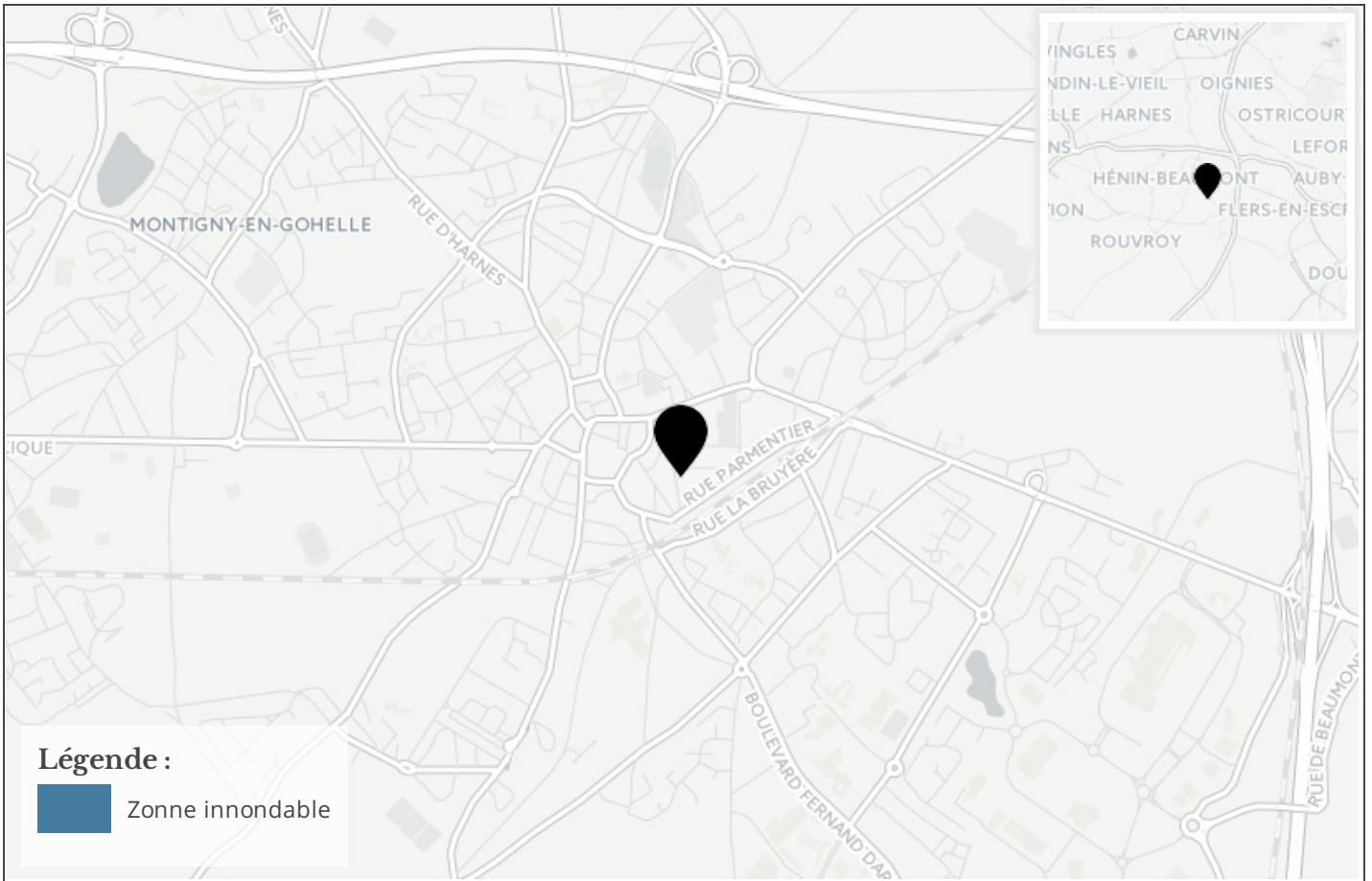
Atlas de Zone Inondable

Aléa	Nom de l'AZI	Date
n/a		

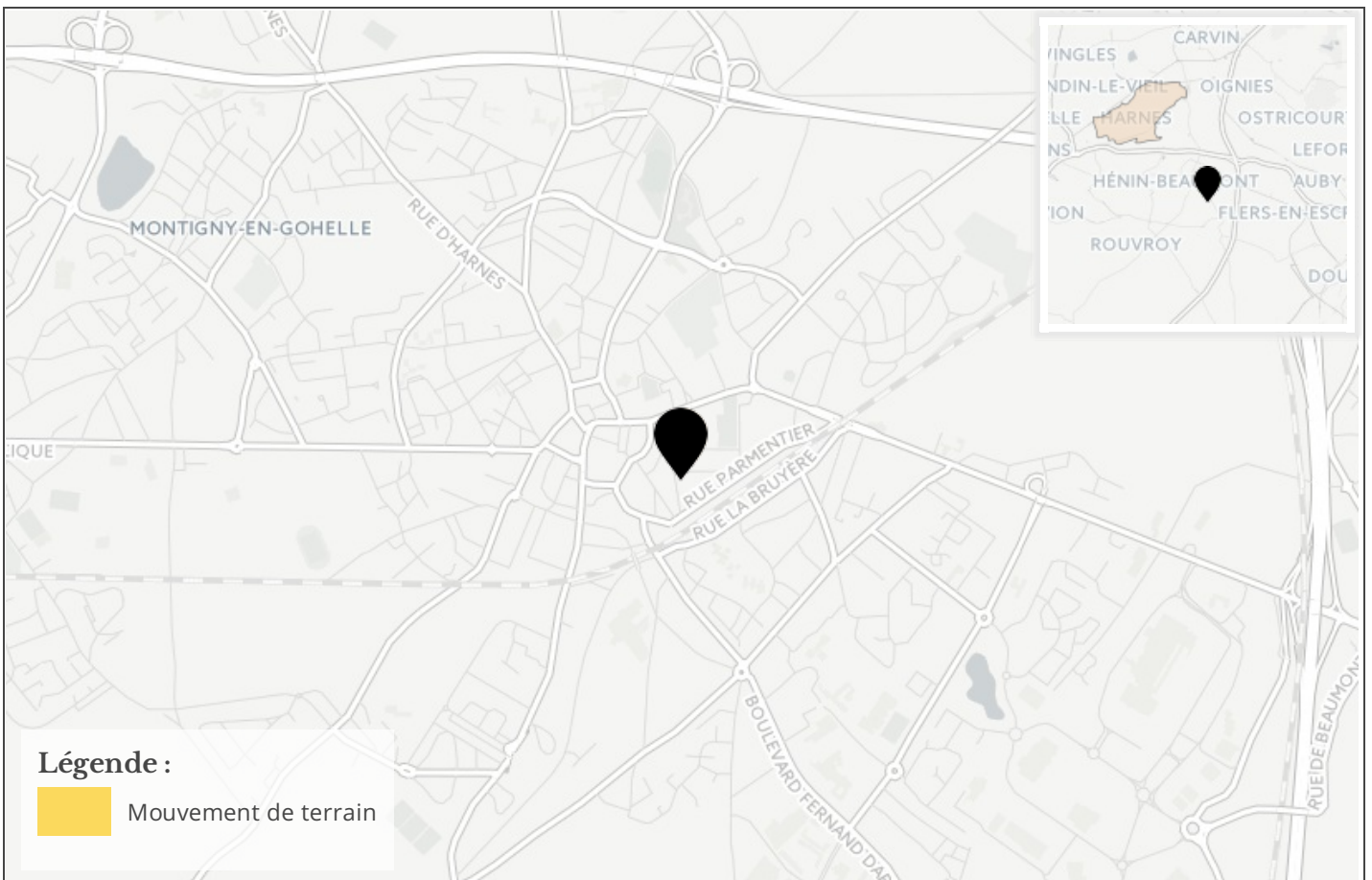
Arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Type de catastrophe	Début	Fin	Arrêté	JO du
Inondations et coulées de boue	25/08/1990	25/08/1990	31/07/1992	18/08/1992
Inondations et coulées de boue	28/07/1994	29/07/1994	06/12/1994	17/12/1994
Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
Inondations et coulées de boue	02/12/2000	03/12/2000	12/02/2001	23/02/2001
Inondations consécutives à la RNP	15/02/2001	19/06/2001	09/10/2001	27/10/2001
Inondations et coulées de boue	04/07/2005	04/07/2005	06/10/2005	14/10/2005
Mouvements de terrain	04/07/2005	04/07/2005	06/10/2005	14/10/2005
Inondations et coulées de boue	19/08/2005	19/08/2005	02/03/2006	11/03/2006

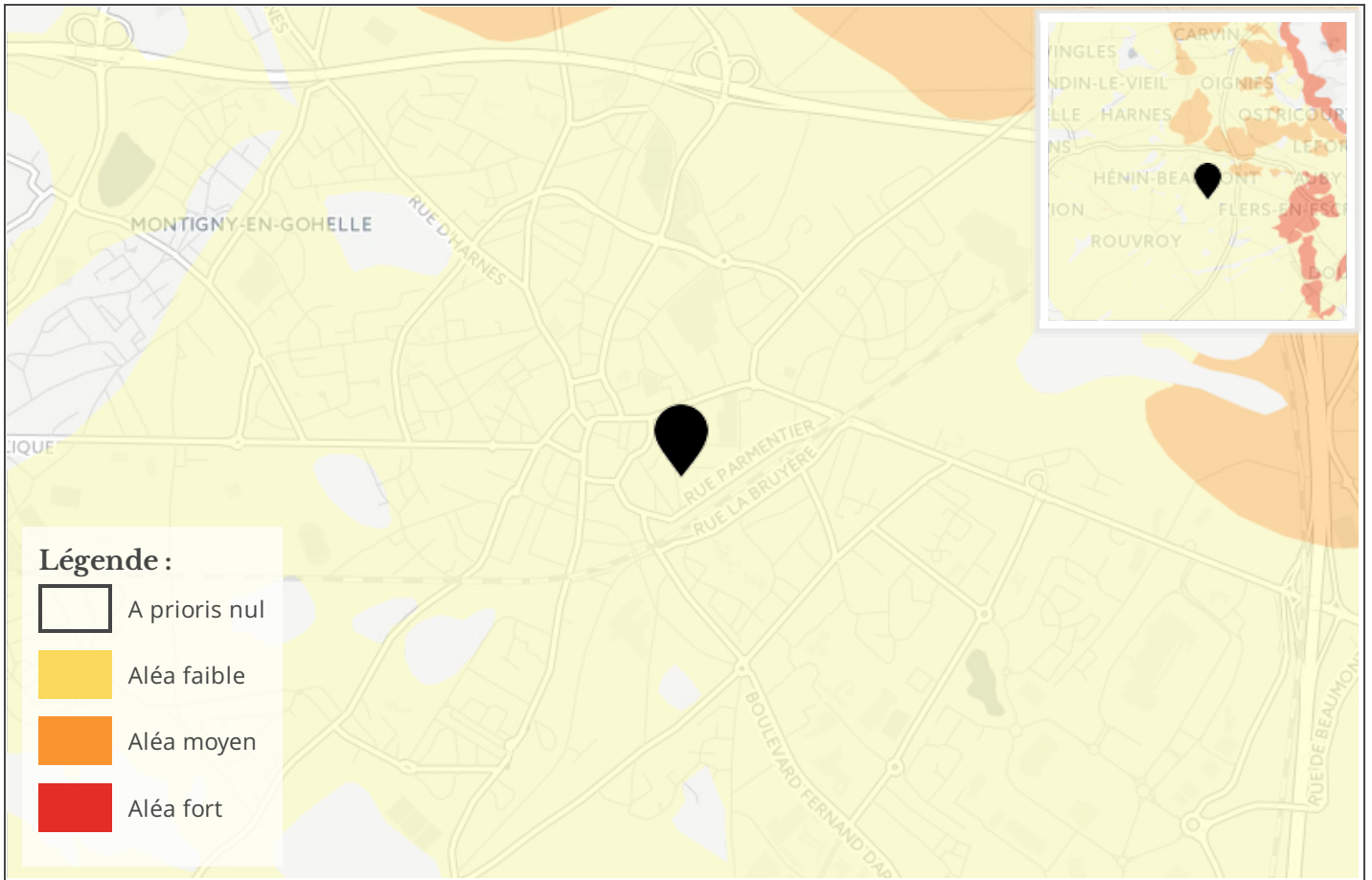
Cartographie des inondations



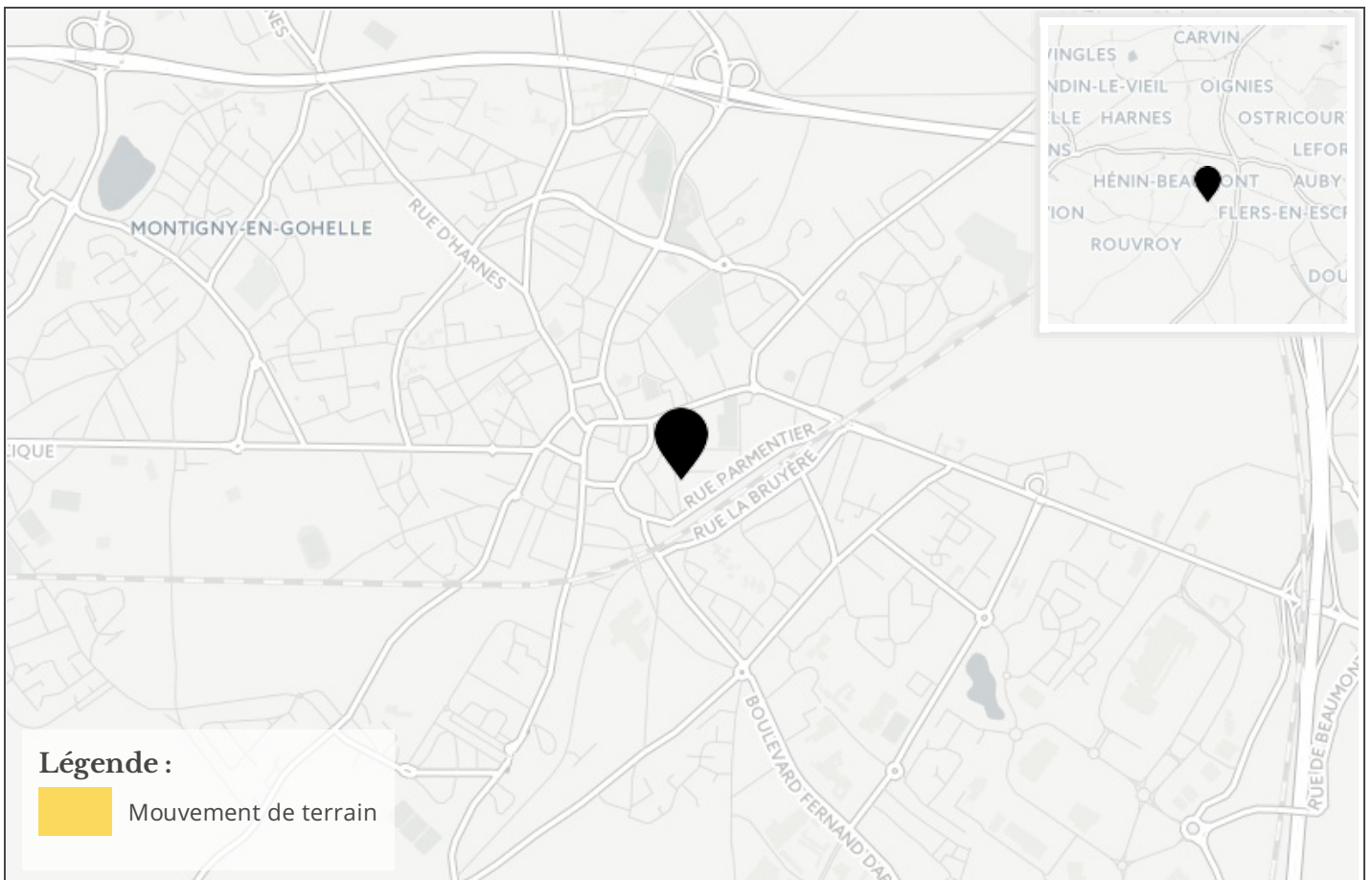
Cartographie des mouvements de terrains



Cartographie des argiles



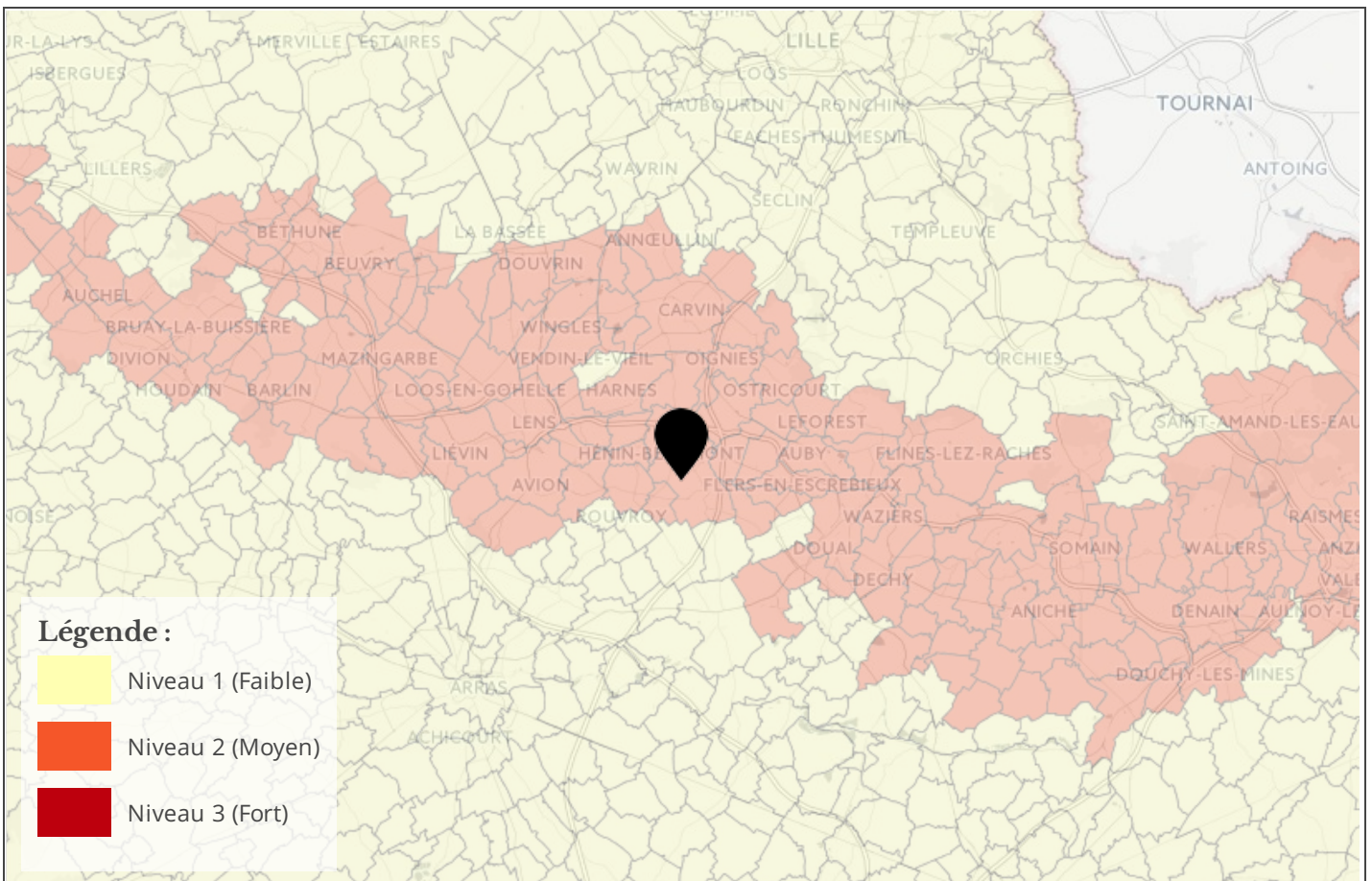
Cartographie des carrières / gypse

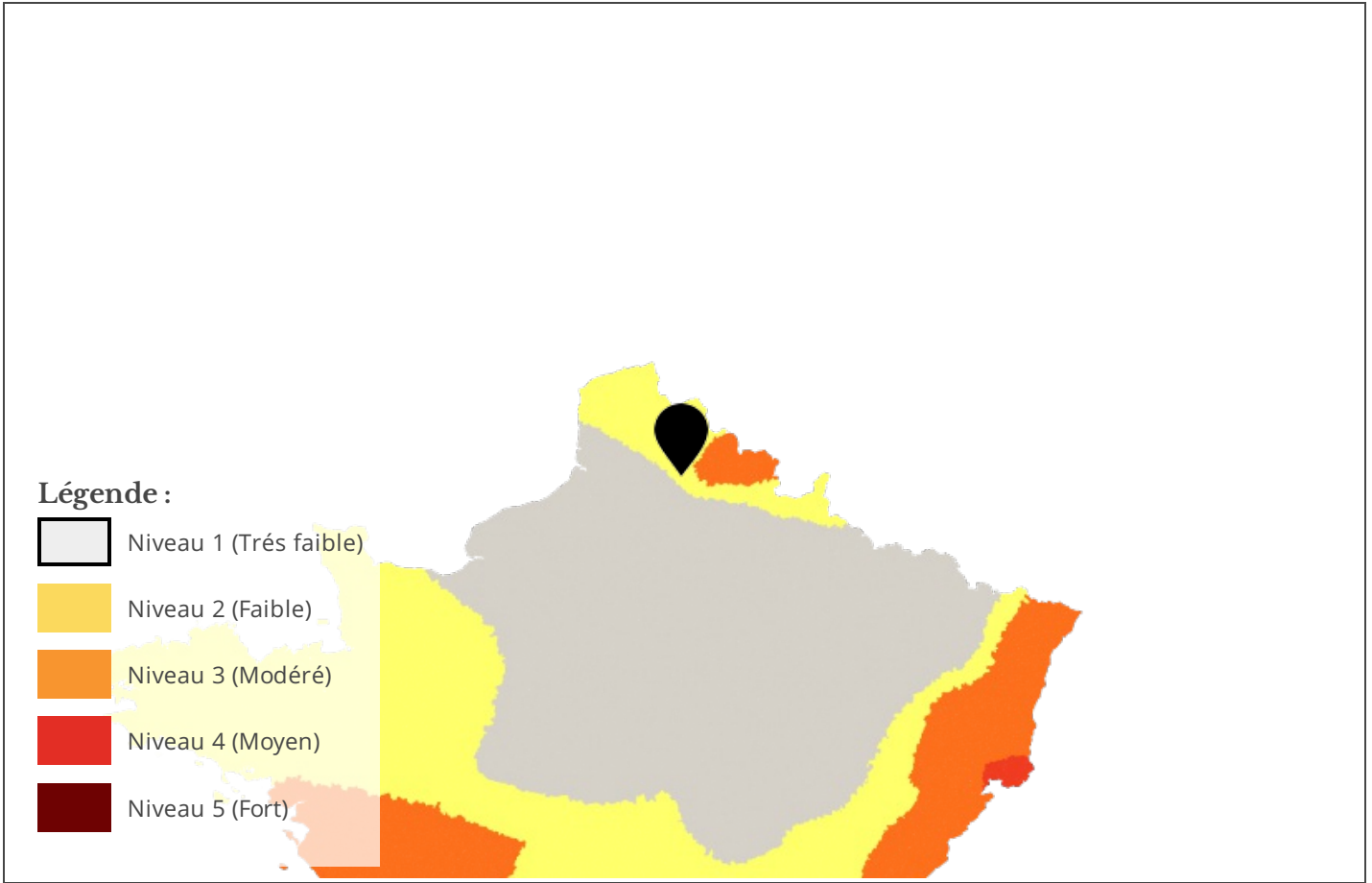


Referentiel cadastral parcelle

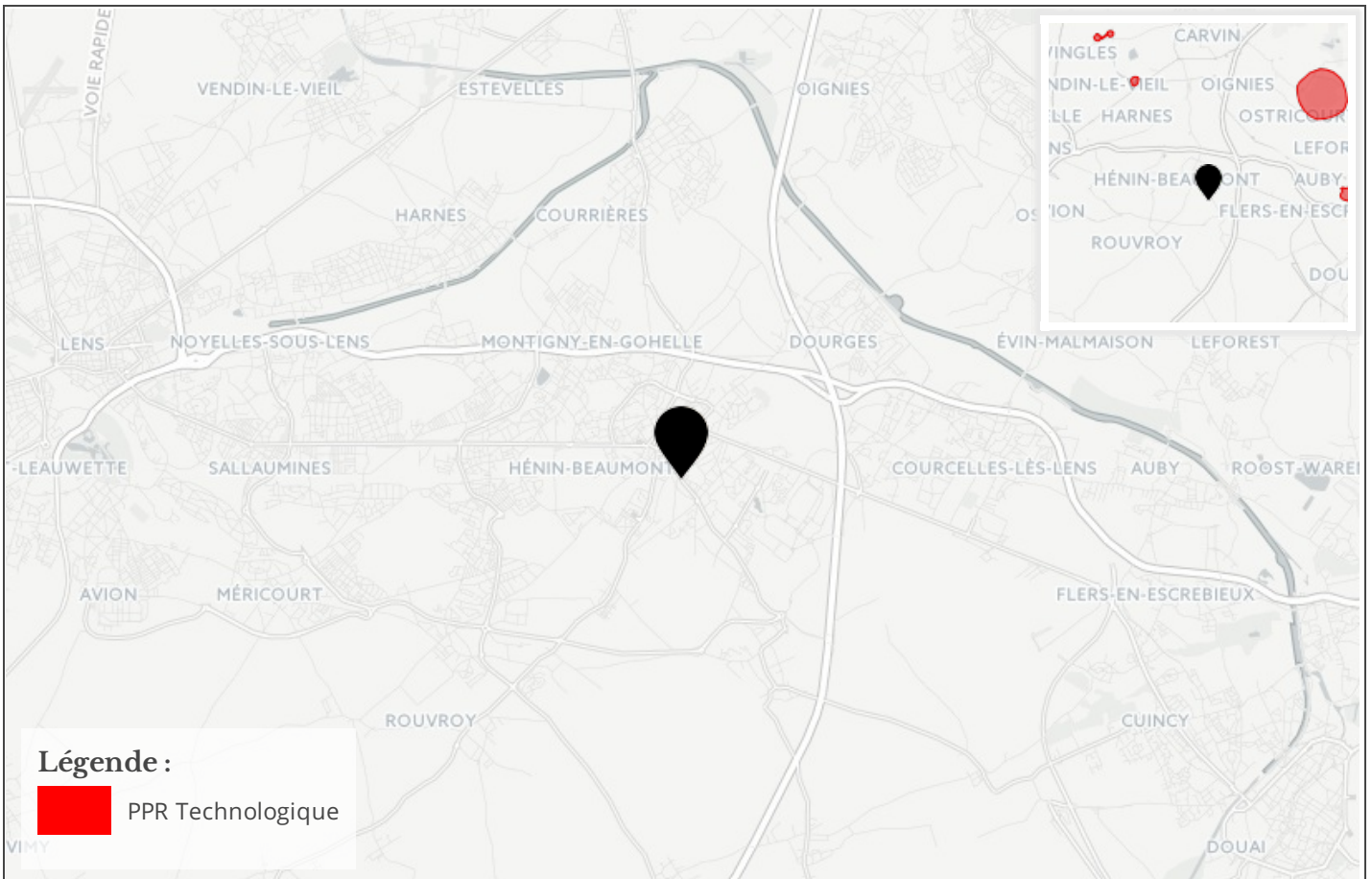


Information RADON

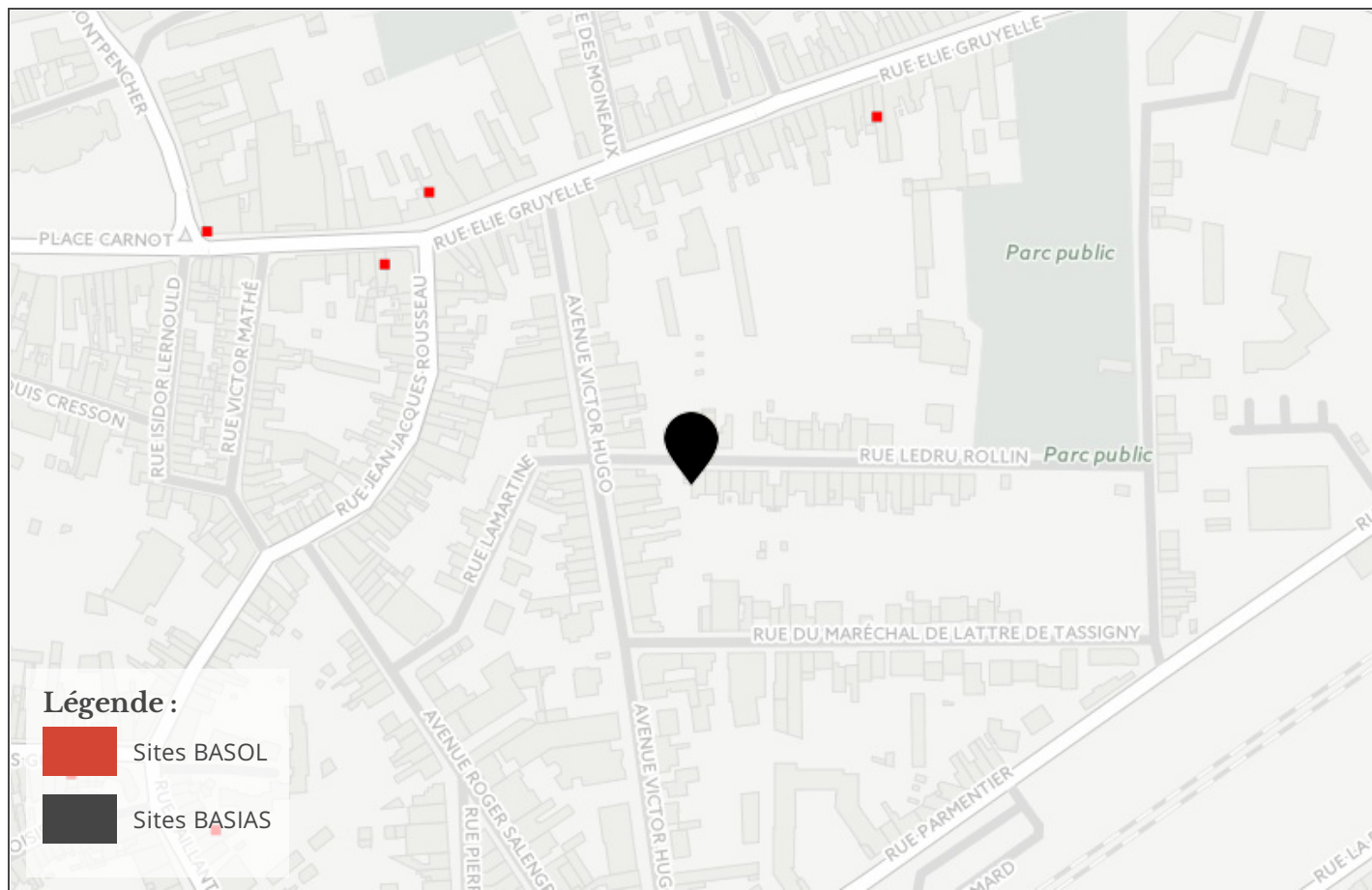




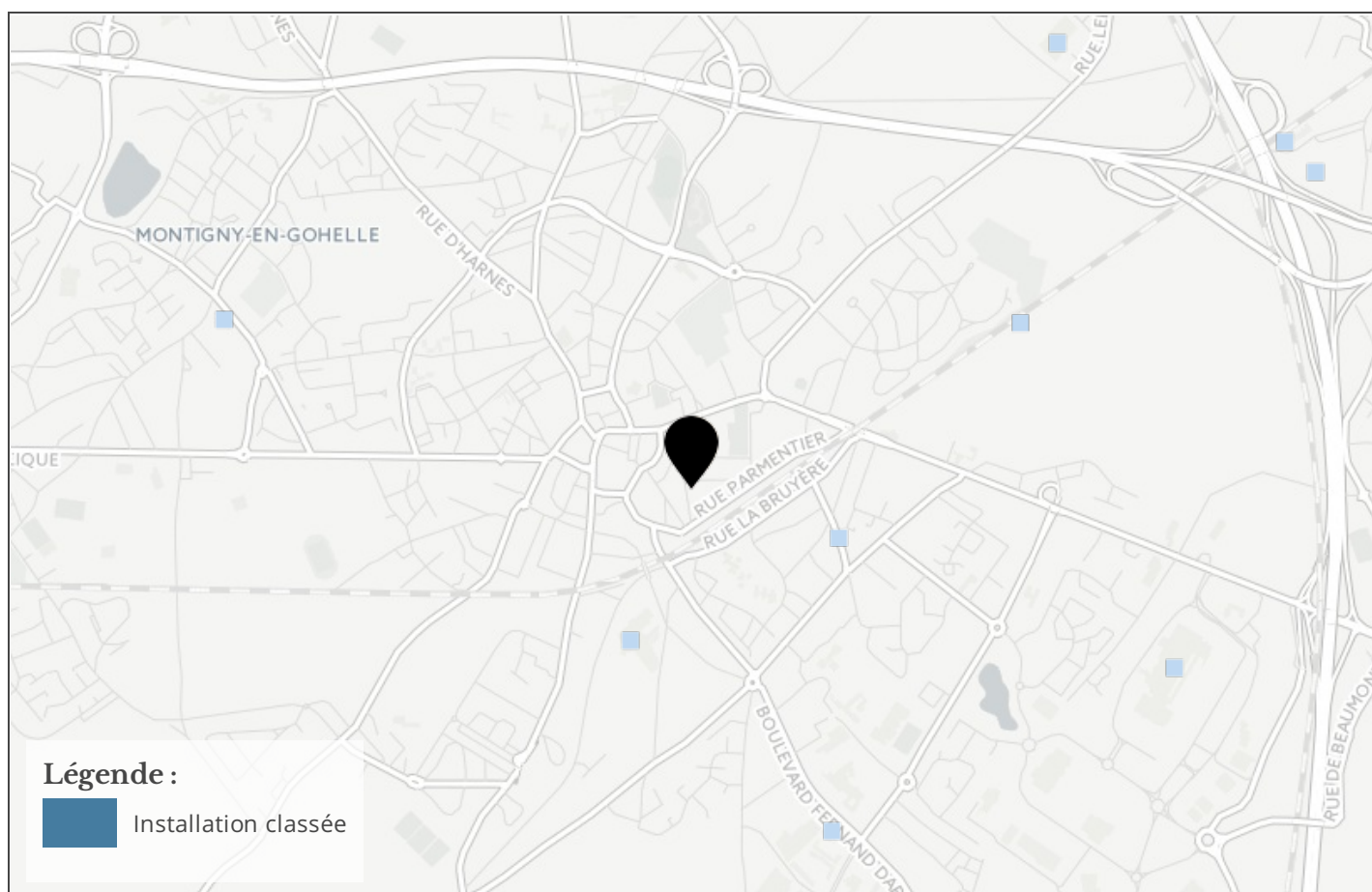
PPR Technologique



Cartographie de pollution des sols



Cartographie des installation classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)



Etat des risques naturels, miniers et technologiques

en application des articles L 125 - 5 et R 125 - 26 du Code de l'environnement

1. Cet état, relatif aux obligations, interdictions, servitudes et prescriptions définies vis-à-vis des risques naturels, miniers ou technologiques concernant l'immeuble, est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

N° du 15/02/2006 Mis à jour le 18/09/2015

informations relatives au bien immobilier (bâti ou non bâti)

2. Adresse code postal ou Insee **commune**
 39 Rue Ledru Rollin 62110 HENIN BEAUMONT

3. Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels [PPR n]

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels **prescrit** Oui Non X
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels **appliqué par anticipation** Oui Non X
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels **approuvé** Oui Non X

> si oui, les risques naturels pris en compte sont liés à :

inondation <input type="checkbox"/>	crue torrentielle <input type="checkbox"/>	mouvements de terrain <input type="checkbox"/>	avalanches <input type="checkbox"/>
sécheresse <input type="checkbox"/>	cyclone <input type="checkbox"/>	remontée de nappe <input type="checkbox"/>	feux de forêt <input type="checkbox"/>
séisme <input type="checkbox"/>	volcan <input type="checkbox"/>	autres <input type="text"/>	

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR naturels Oui Non X
 si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR naturels ont été réalisés Oui Non

4. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

en application de l'article L 174-5 du nouveau code minier.

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **prescrit** Oui X Non
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **appliqué par anticipation** Oui Non X
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **approuvé** Oui Non X

> si oui, les risques miniers pris en compte sont liés à :

mouvements de terrain **autres**

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR miniers Oui Non X
 si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR miniers ont été réalisés Oui Non

5. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR technologiques prescrit et non encore approuvé Oui Non X
 si oui, les risques technologiques pris en compte dans l'arrêté de prescription sont liés à :

effet toxique **effet thermique** **effet de surpression**

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR technologiques approuvé Oui Non X

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR technologiques Oui Non X
 si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR technologiques ont été réalisés Oui Non

6. Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et D 563-8-1 du Code de l'environnement

> L'immeuble est situé dans une commune de sismicité **zone 5** **zone 4** **zone 3** **zone 2** X **zone 1**
 forte moyenne modérée faible très faible

7. Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe naturelle, minière ou technologique

en application de l'article L 125-5 (IV) du Code de l'environnement

> L'information est mentionnée dans l'acte authentique constatant la réalisation de la vente Oui Non

vendeur/bailleur - acquéreur/locataire

8. Vendeur - Bailleur	jean	Durand
9. Acquéreur - Locataire	Jeanne	Dupond
10. Lieu / Date	HENIN BEAUMONT	17/06/2017

Attention ! S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner le bien immobilier, ne sont pas mentionnés par cet état.

Article 125-5 (V) du Code de l'environnement: En cas de non respect des obligations d'information du vendeur ou du bailleur, l'acquéreur ou le locataire peut poursuivre la résolution du contrat ou demander au juge une diminution du prix de vente ou de la location.

Liste des sites BASIAS (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
NPC6200171	antar pétroles de l'atlantique, station service antar, 80 rue gruyelle (elie) henin-beaumont (62427)	166 mètres
NPC6270017	droguerie cochet-belami, droguerie, 19 rue gruyelle (elie) henin-beaumont (62427)	170 mètres
NPC6270099	m. enest deloffre, magasin de cycles " motobécane", 378 rue gruelle (elie) henin-beaumont (62427)	174 mètres
NPC6200381	ets devred, parking, anc. textiles devred, rue couturier (vaillant) henin-beaumont (62427)	279 mètres
NPC6200221	aux 2 villes , anc. ets fernand, boulangerie, pâtisserie, anc. garage fernand, 115 rue gruyelle (elie) henin-beaumont (62427)	304 mètres
NPC6200189	ets lenglin maurice, boulangerie pâtisserie, anc. blanchisserie lenglin, 22 rue guesde (jules) henin-beaumont (62427)	321 mètres
NPC6200194	decourcelles/wargnies-callens, anc. confort meubles, anc. teinturerie decourcelles, 12 rue guesde (jules) henin-beaumont (62427)	349 mètres
NPC6270183	pressing jumbo, anc. société sept, pressing, 84 place jaurès (jean) henin-beaumont (62427)	357 mètres
NPC6200086	mines de dourges, , henin-beaumont (62427)	393 mètres
NPC6200012	ets terrier-fogt, verrerie, chemin hénin-liétard (de) à vitry en artois henin-beaumont (62427)	393 mètres
NPC6200227	ets bednarz joseph, garage bednarz, 83 rue lens henin-beaumont (62427)	393 mètres
NPC6200079	ets aubert willfert, , route carvin à arras (de) henin-beaumont (62427)	393 mètres
NPC6270081	total, anc. ets durant frères, station service et entretien mécanique, 115 rue pasteur henin-beaumont (62427)	395 mètres
NPC6270216	atelier de nettoyage à sec de vêtements, pressing joël, 29 rue demarquette napoléon henin-beaumont (62427)	442 mètres
NPC6200280	dufosse francis, anc.ets albert vaast, cabinet médical, soins, anc.droguerie vaast, 91 rue egalité (de) henin-beaumont (62427)	458 mètres
NPC6270013	mr bartol, garage, 32 rue voltaire henin-beaumont (62427)	490 mètres

Liste des sites BASOL (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
62.0020	, terril 205 cdf et bassins à goudrons, 1 rue georges capelle drocourt(62277)	483 mètres
62.0027	, friche sainte-henriette, hénin-beaumont(62427)	483 mètres

Liste des sites ICPE (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
Aucun résultat		

Télécharger l'IAL

<http://www.pas-de-calais.gouv.fr/Politiques-publiques/Prevention-des-risques-majeurs/IAL-Information-des-Acquereurs-et-des-Locataires2>

Déclaration de sinistres indemnisés
L 125-5 du Code l'environnement

Adresse de l'immeuble

Commune

HENIN BEAUMONT

Arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophes au profit de la commune

Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe

Cochez les cases **OUI** ou **NON**

si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements

Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 31/07/1992	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 06/12/1994	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	Arrêté en date du 29/12/1999	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 12/02/2001	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations consécutives à la RNP	Arrêté en date du 09/10/2001	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 06/10/2005	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Mouvements de terrain	Arrêté en date du 06/10/2005	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 02/03/2006	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non

Etabli le :

Nom et visa du vendeur ou du bailleur

Visa de l'acquéreur ou du locataire

Cachet / Signature en cas de prestataire ou mandataire

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le site portail dédié à la prévention des risques majeurs : www.prim.net